



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

**Ministère du travail, de l'emploi,  
de la formation professionnelle et  
du dialogue social**

**Ministère des affaires sociales et de la santé**

*Le 18 février 2013*

**COMPTE RENDU  
DU COMITE TECHNIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE (CTAC) CONJOINT  
DU 15 FEVRIER 2013.**

Le CTAC conjoint, présidé par le secrétaire général M. Denis Piveteau, comportait deux points à l'ordre du jour :

- une demande d'avis sur le projet de décret portant création d'un poste de secrétaire général adjoint ;
- une information sur la réorganisation des directions supports (DRH, DSI, DAF).

**LA CFDT S'ABSTIENT  
SUR LE PROJET DE DECRET PORTANT CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE  
GENERAL ADJOINT**

LA CFDT a tenu à réagir face aux créations récurrentes de postes de (très) haut niveau. Après des postes de directeur-adjoint, de délégué adjoint, nous avons droit à un secrétaire général adjoint.

Cela ne va pas changer la vie des agents, néanmoins, nous avons souhaité mettre en avant la différence de traitement qui existe entre le haut et le bas de l'échelle. Nouveaux postes d'un côté, suppressions de l'autre. Pourtant, la situation est la même : plus de missions, plus de travail.

Nous pensons que cette multiplication de niveaux hiérarchiques que l'on retrouve maintenant partout, n'est pas la bonne réponse, et qu'au contraire, les agents ont besoin d'air et d'autonomie pour leur bien-être au travail.

Toutes les organisations syndicales présentes (CFDT, CGT, SNUTEF, UNSA) se sont abstenues.

**LA CFDT DEMANDE A CE QUE LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET LES AGENTS  
DES SECTEURS SANTE ET TRAVAIL SOIENT DAVANTAGE ASSOCIES AU PROCESSUS  
DE REORGANISATION DES DIRECTIONS SUPPORTS, comme cela a commencé à se  
pratiquer à la DAGEMO.**

Nous ne sommes pas opposés par principe aux réorganisations, qui doivent cependant déboucher sur une amélioration du service rendu et ne pas dégrader les conditions de travail.

Cependant, l'administration doit entendre les craintes des agents de la DAGEMO d'être entièrement absorbés par le secteur Santé et nous souhaitons que des réunions communes entre les préfigurateurs, les agents et les syndicats des secteurs Santé et Travail soient instaurées.

Nous ne pouvons par ailleurs que souscrire aux deux principes structurant cette réorganisation énoncés par le secrétaire général :

- 1) Faire converger et mutualiser les savoir-faire collectifs en respectant les spécificités ministérielles ;
- 2) Chaque agent impacté se verra confier un poste correspondant à son métier, à sa compétence et à son niveau hiérarchique. Un accompagnement personnalisé est prévu si nécessaire.

Nous resterons vigilants sur leur application concrète, comme sur les logiques d'implantation des futures directions.

Ainsi il nous semble plus efficient, par rapport au retour d'expérience de la DAGEMO avec le CIF de Montrouge, que le service de formation soit installé à proximité du lieu de travail de la majorité des agents, ce qui favorise la fréquentation des formations proposées.

Il est clair que ce projet a un objectif immobilier, celui de céder un site géographique. Il semble acquis que Duquesne et Mirabeau (où la future DSI sera implantée) ne sont pas concernés.

Alors, qui de Montparnasse Sud, Montparnasse Nord, ou Avenue de France sera sacrifié ?

Par ailleurs, qui peut imaginer que ce grand déménagement ne touchera que les directions support ? c'est matériellement impossible.

Toutes les structures seront inévitablement concernées.

Le calendrier prévisionnel des actions de préfiguration présenté par le secrétaire général est le suivant :

MARS 2013	Production des procédures de travail, des missions transverses et des études d'impact des scénarii alternatifs d'implantation.
MI-AVRIL 2013	CTAC conjoint.
DEBUT DE L'ETE 2013	Présentation du schéma final de la réorganisation aux agents.
AUTOMNE 2013	Mise en œuvre de la réorganisation et implantation sur les sites retenus.

**SYNTEF-CFDT Administration Centrale**

Tour Mirabeau - Pièce 1013

Tél : 06 74 70 26 80

[cfdt.centrale@travail.gouv.fr](mailto:cfdt.centrale@travail.gouv.fr)

**CFDT AFFAIRES SOCIALES Administration centrale**

14 avenue Duquesne – Pièce 0437

Tél : 01 40 56 44 54

[Syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr](mailto:Syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr)